

Règlement des autorisations de tournois privés

Annexe 2 – Demande de dérogation

Adoption CSR :
Entrée en vigueur :
Validité : Permanente
Nbre de pages : 1 pages

Nom du club : Badminton Club d'Epinay-sous-Sénart

Personne en charge de la demande : Kévin REYAL

Numéro de dossier (ex : 2200508) : 2304127

Sujet de la demande de dérogation :

- ☐ Nombre de terrains autorisés
- ☐ Nombre de tournois autorisés par club
- ☐ Limitation géographique
- ☒ Officiels Techniques licenciés
- ☐ Autre (précisez) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

La demande de dérogation répond aux critères prévus dans le règlement :

- ☐ Organisation d'un compétition fédérale, régionale ou départementale
- ☐ Formation de l'encadrement nécessaire au développement du badminton
- ☐ Obtention d'un label Ecobad 2* minimum
- ☒ La demande ne répond pas à ces critères

Précisez les raisons de votre demande de dérogation :

Absence d'arbitre au sein du club

Signature de la personne en charge de la demande :  Date : 08/03/2024	Signature du JA de la compétition : François SCHWERZIG  Date : 12.03.2024	Signature du représentant du club concurrencé (si concerné) :  Date :
--	---	--

Avis de la CSR		
☒ Avis favorable	☐ Avis défavorable	☐ Demande à compléter
Commentaire : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. La CSR donne un avis favorable à votre demande de dérogation, pour valoriser vos engagements et vos actions pour sensibiliser vos adhérents à la filière des OT.		

Envoyer ce formulaire complété à : competition@lifb.org

Pensez à joindre les éléments justificatifs (label Ecobad, justificatif de formation ...)